

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chinon-Perte-de-confinement-du-reacteur-4-durant-7-heures-erreur-de-procedure-et-detection-tardive>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chinon : Perte de confinement du réacteur 4 durant 7 heures : erreur de procédure et détection tardive**

28 mai 2019

France : Chinon : Perte de confinement du réacteur 4 durant 7 heures : erreur de procédure et détection tardive

Prise de risque avec la radioprotection et le confinement à Chinon (Touraine). Une balise servant à surveiller la radioactivité dans le bâtiment du réacteur 4 ainsi que le système de ventilation de l'enceinte ont été mis hors service par les équipes d'EDF pour faire de la maintenance. Or, à ce moment là, un sas de l'enceinte était ouvert. Le confinement des matières radioactives dans le bâtiment réacteur n'était possible que par un système de ventilation dynamique, tout confinement statique étant impossible. Non seulement les procédures découlant des règles générales d'exploitation ont été bafouées (coupure du confinement dynamique alors que le confinement statique était inopérant), mais qui plus est l'erreur n'a été détectée que 7 heures plus tard par l'exploitant. Au delà des risques induits pour les travailleurs et l'environnement, cet évènement, significatif pour la sûreté et classé au niveau 1 de l'échelle INES*, est révélateur d'une mauvaise communication, d'une organisation défaillante et d'une méconnaissance des règles de fonctionnement. Mais la présentation de l'évènement, telle que faite par l'exploitant, donne à voir une toute autre réalité. À en croire EDF, il s'agissait d'une simple balise de surveillance déconnectée un peu trop tôt. L'ASN nous parle elle de mise hors service du circuit de balayage à l'arrêt et d'incident ayant affecté le confinement des substances radioactives.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement de niveau 1 (échelle INES) concernant le non-respect des procédures lors de la mise à l'arrêt d'une balise

Publié le 24/05/2019

L'unité de production n°4 est actuellement en **arrêt pour simple rechargement**. Dans le cadre de

cet arrêt, le 16 mai 2019, des salariés de la centrale de Chinon interviennent pour **retirer une balise de surveillance de la qualité d'air dans le bâtiment réacteur** conformément aux opérations planifiées. Cette balise est mise en place pour contrôler l'activité radiologique lors des opérations de déchargement et de chargement du combustible et elle est retirée à la fin de chaque arrêt.

Les intervenants retirent cette balise mais **omettent d'en informer les opérateurs de conduite qui n'ont pas pu procéder à la mise en configuration adaptée des portes d'accès au bâtiment réacteur au préalable**. Il n'y a eu aucune conséquence pour l'environnement et le personnel.

Néanmoins, suite au **non-respect de la procédure et la détection tardive de cet événement**, la direction de la centrale nucléaire de Chinon a déclaré un **événement significatif sûreté**, le 23 mai 2019, à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES), qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-chinon/actualites/declaration-d-un-evenement-de-niveau-1-echelle-ines-concernant-le-non-respect-des-procedures-lors-de-la-mise-a-l-arret-d-une-balise>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Chinon

Publié le 28/05/2019

Centrale nucléaire de Chinon B - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 23 mai 2019, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chinon a déclaré à ASN un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 4 concernant l'indisponibilité du système de ventilation de balayage à l'arrêt de l'enceinte de confinement.

L'enceinte de confinement du réacteur, à l'intérieur de laquelle se trouve notamment la cuve qui contient le combustible nucléaire, est équipée de plusieurs sas d'accès. Ces accès sont ouverts lors de certaines phases d'arrêt pour maintenance afin de permettre l'entrée des personnes et du matériel. **Lorsque des activités nécessitent l'ouverture d'un sas de l'enceinte, l'absence de confinement statique durant cette période doit être compensée par la mise en œuvre d'un confinement dynamique, qui est assuré par le système de ventilation de balayage à l'arrêt.**

Le 16 mai 2019, le réacteur 4 étant à l'arrêt pour maintenance et remplacement du combustible, l'exploitant a réalisé des activités de **maintenance dans l'enceinte du réacteur, sas de l'enceinte ouvert**. Or, **ces activités ont entraîné la mise hors service du circuit de balayage à l'arrêt**, qui était alors requis par les règles générales d'exploitation dans cette situation.

L'équipe de conduite s'est aperçue de cette erreur environ 7 heures plus tard lors de la surveillance globale effectuée par le chef d'exploitation. Dès la découverte de cet écart, l'équipe de conduite a procédé à la remise en service du circuit de balayage à l'arrêt.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, **l'événement a affecté le confinement des substances radioactives de l'enceinte**.

En raison du **non-respect des règles générales d'exploitation**, cet évènement a été classé au **niveau 1** de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation-du-reacteur-Chinon-4>

* **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique/I/INES) - <https://www.asn.fr/Lexique/I/INES>